

Au cours des deux dernières années, les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ont enregistré une croissance économique soutenue, résultant principalement d'une conjoncture économique mondiale favorable et de l'effet cumulatif des années de réforme. Le taux de croissance du PIB réel pour l'agrégat CEEAC a été de 8,6% en 2005 et de 6,8% en 2006, contre respectivement 6% et 5,4% pour l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne. Cette bonne performance s'est accompagnée d'une bonne tenue des autres indicateurs macroéconomiques.

Le taux moyen d'inflation s'est réduit de 9,6% en 2005 à 7,1% en 2006 en dépit de la reprise des pressions inflationnistes en zone CEMAC. Ces pressions résultent de la combinaison de différents facteurs : la hausse des prix à l'importation, la pression de la demande associée à des goulots d'étranglement du côté de l'offre dans certains pays, l'excès de liquidité causé par l'afflux de recettes pétrolières et une politique monétaire moins restrictive pour faciliter la reprise des investissements à travers la réduction des taux d'intérêt. En conséquence, le taux d'inflation dans l'union monétaire a dépassé 5% en 2006.

Du côté des finances publiques, on observe une amélioration dans les pays bénéficiant de la manne pétrolière avec un afflux d'importantes recettes. La consolidation des finances publiques a également progressé dans les pays non pétroliers en se traduisant par une contraction des dépenses et l'élargissement de l'assiette fiscale. Dans l'ensemble, le budget en zone CEEAC a enregistré un surplus moyen (base engagements et hors dons) de 4,3% du PIB agrégé en 2005 et de 3,8% en 2006.

La progression du prix du pétrole a déterminé une amélioration significative des termes de l'échange des pays exportateurs. En revanche, les pays importateurs ont dû faire face à des fluctuations des termes de l'échange beaucoup moins favorables, même s'il faut remarquer que les prix de certains produits de base qui représentent une large part des exportations non pétrolières de la sous-région se sont stabilisés après plusieurs années de tendance à la baisse. Pour l'ensemble des pays CEEAC, le rapport entre prix à l'exportation et prix à l'importation a progressé de 17,8% entre 2004 et 2005 et de 7,7% entre 2005 et 2006. La dynamique favorable des termes de l'échange s'est traduite par un surplus commercial de 24,5% du PIB en 2005 et de 26,3% en 2006. Les autres composantes du compte courant demeurent en déficit alors que le compte capital et des opérations financières s'améliore significativement entre 2005 et 2006.

Les perspectives pour 2007 en zone CEEAC laissent entrevoir un horizon encore plus optimiste. La croissance du PIB par tête devrait s'élever au niveau record de plus de 12% et l'inflation devrait tomber en dessous du niveau de 2006. Mais ce panorama, si positif soit-il, n'arrive pas à cacher la fragilité de la sous-région d'une part, et les contrastes qui y existent d'autre part.

Les économies de la zone CEEAC restent dans l'ensemble assez vulnérables, les pays étant généralement très exposés aux chocs des prix internationaux, du fait de leurs structures productives et de leurs exportations peu diversifiées. De même, la compétitivité des productions sous-régionales sur les marchés internationaux demeure faible. L'intégration commerciale dans la sous-région est peu profonde, ce

qui représente un facteur de marginalisation particulièrement pour les pays enclavés.

Par ailleurs, de nombreux pays ont des taux de croissance de loin inférieurs à ceux qu'il faudrait pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans certains cas, la croissance est même paradoxale : elle ne se traduit ni par une création d'emplois ni par une réduction significative de la pauvreté. Dans la plupart des pays de la sous-région, la pauvreté monétaire (mais aussi celle non monétaire) est en augmentation, même en période de croissance économique positive. L'incapacité de la croissance à entraîner une réduction de la pauvreté peut alors être la conséquence du manque de redistribution, ce qui soulève la question de la « *structure* » ou de la « *nature* » du processus de croissance.

C'est la raison pour laquelle l'édition 2007 des Economies de l'Afrique centrale a choisi pour thème : *Croissance, pauvreté et inégalités : évidence empirique et leçons à tirer pour les pays de l'Afrique Centrale*. Cette analyse est un examen en profondeur de la pauvreté qui montre le rôle des interactions entre croissance et inégalités et s'attache à en dégager plusieurs scénarii pour la sous-région en termes de stratégie de réduction de la pauvreté, de gestion macroéconomique et de gouvernance. Cette partie thématique propose de nombreuses recommandations pour favoriser une croissance créatrice d'emplois dont les bienfaits sont accessibles aux plus démunis. Pour parvenir à ces objectifs il faut entre autre promouvoir la diversification des structures productives et le renforcement du cadre de coopération sous-régionale.

En ce qui concerne l'état d'avancement du processus d'intégration sous-régionale on constate que huit ans après l'entrée en vigueur du traité de la CEMAC et l'adoption du programme de relance de la CEEAC, les résultats restent dans l'ensemble assez mitigés. Néanmoins en matière d'infrastructures, quelques évolutions positives se dessinent avec notamment la finalisation de l'exercice de priorisation du PDCT-AC et des études de faisabilité des projets énergétiques. De même, les instruments de la politique communautaire en matière de paix et sécurité commencent à se mettre en place avec l'appui de l'Union Européenne. Les quelques résultats obtenus en la matière dénotent l'intérêt des partenaires au développement, autant que la fragilité du processus, en l'absence de ressources propres conférant aux deux Communautés Economiques Régionales une capacité opérationnelle autonome et suffisante.

Quelques actions majeures sont préconisées sur le court terme, au plan juridique, financier et institutionnel pour donner une nouvelle impulsion à la dynamique communautaire, et plus de réalité à l'ambition affichée de construire un espace économique intégré en zone CEEAC, passerelle obligée pour une bonne insertion de la région dans l'économie mondiale.

